



## Le retour à l'emploi en Basse-Normandie : des disparités selon le territoire et le niveau de qualification

**E**n Basse-Normandie, 22 % des chômeurs inscrits en 2010 sur les listes de Pôle emploi ont retrouvé un emploi dans les deux ans suivant leur inscription. C'est un peu mieux qu'au niveau national, mais moins bien qu'avant la crise économique de 2008.

Ce sont les demandeurs d'emploi les plus diplômés qui retrouvent un emploi le plus rapidement et le plus fréquemment. Toutefois, d'autres caractéristiques individuelles ont une influence, comme l'âge ou le type d'emploi recherché.

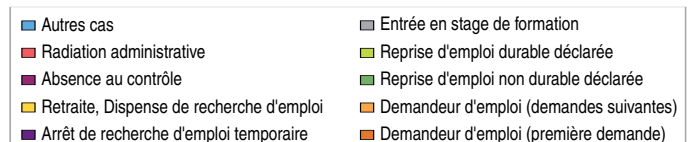
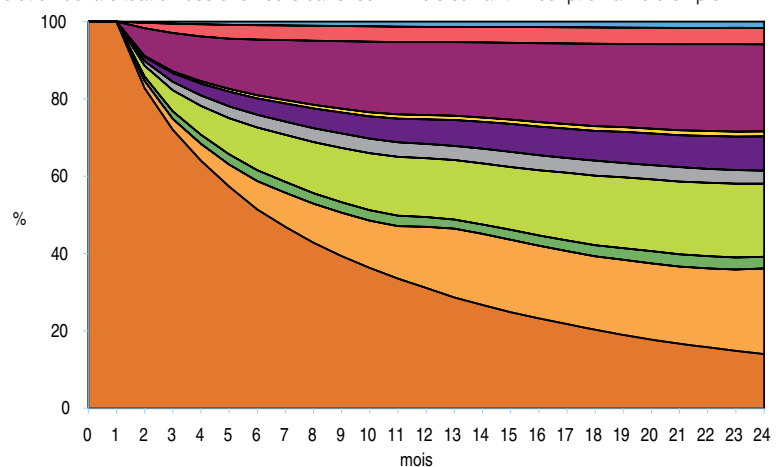
En matière de sortie du chômage, les territoires n'offrent pas tous les mêmes possibilités. Si la situation est plus favorable dans les zones d'emploi où le taux de chômage est relativement bas, les territoires fortement spécialisés, en particulier dans des secteurs économiques où l'activité se maintient ou redémarre, offrent aussi davantage d'opportunités pour sortir du chômage rapidement.

Valérie Comte Trotet, Fabrice Fourré, Insee

Au cours de l'année 2010, 58 000 demandeurs d'emploi bas-normands se sont inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie A, B ou C. Deux ans après leur inscription, 36 % étaient toujours à la recherche d'un emploi et, parmi ces derniers, plus du tiers étaient restés au chômage durant ces deux années. Au sein des 58 000 inscrits en 2010, 31 % sont sortis des listes sans donner de raison ou en ayant indiqué interrompre momentanément leur recherche d'emploi. Dans le même temps, 22 % ont retrouvé un travail : 19 % un emploi durable et 3 % un emploi non durable. Le taux de retour à l'emploi en Basse-Normandie est légèrement supérieur à celui constaté à l'échelle nationale.

**1** Au bout de 24 mois de suivi, 22 % des inscrits à Pôle emploi sont en situation de reprise d'emploi

Évolution de la situation des chômeurs dans les 24 mois suivant l'inscription à Pôle emploi



### Amélioration du retour à l'emploi depuis la crise

La crise économique a eu un fort impact sur le marché du travail en Basse-Normandie. En effet, le taux de retour à l'emploi des chômeurs de la

Note de lecture : Après 24 mois de suivi, 36 % des inscrits à Pôle emploi sont toujours à la recherche d'un emploi.

Source : Pôle emploi-Dares, Fichier historique statistique

première cohorte (inscrits en 2005/2006) était supérieur de 5,2 points à celui de la deuxième cohorte (2008/2009) (voir *encadré champ de l'étude*). En revanche, ce taux s'est amélioré de 0,5 points entre les chômeurs de la deuxième et de la troisième cohorte (2010). Cependant, pour toutes les cohortes, le taux de retour à l'emploi en Basse-Normandie est demeuré plus élevé que celui de la France métropolitaine.

En Basse-Normandie comme dans toute la France, les jeunes âgés de 18 à 25 ans sont surreprésentés sur les listes de Pôle emploi. Cependant, la crise économique a surtout provoqué l'augmentation de la part des inscrits âgés de plus de 40 ans. La crise affectant plus fortement l'industrie dans un premier temps, la proportion des demandeurs d'emploi de sexe masculin a beaucoup augmenté relativement à celle des femmes. Cette distorsion s'est atténuée à mesure que les effets de la crise se sont étendus à des secteurs plus féminisés. Toutefois, la part de femmes parmi les chômeurs inscrits à Pôle emploi en 2010 est en recul d'un point par rapport à la période antérieure à la crise, malgré une augmentation du taux d'activité féminin de 0,7 point entre la première et la troisième cohorte.

Par rapport à la période qui a précédé la crise, les salariés les moins diplômés sont, en 2010, moins nombreux à être inscrits à Pôle emploi, contrairement aux demandeurs d'emploi titulaires de diplômes de niveau bac ou bac + 3 et supérieur. Cette évolution s'explique avant tout par la progression de la part de diplômés dans la population bas-normande. Ainsi, le contingent des non diplômés âgés de 18 à 64 ans a diminué de 1,6 point entre 2006 et 2010 alors que celui des bas-normands titulaires d'un diplôme universitaire a augmenté de 2,5 points sur la même période.

### Forte hausse de la demande d'emploi dans le bâtiment due à la crise

C'est dans le bâtiment et les travaux publics que la demande d'emploi a le plus fortement augmenté entre 2005 et 2010 : dans ce secteur, les effectifs salariés ont sensiblement diminué accompagnant ainsi, en particulier, la chute des mises en chantier de logements (- 40 % en individuel et - 23 % en collectif entre 2005 et 2010). La hausse de la demande d'emploi est conséquente également dans les secteurs des services aux particuliers et aux collectivités, dans l'hôtellerie-restauration-alimentation, et dans le secteur du commerce. En revanche, le secteur de la mécanique et du travail des métaux, ainsi que celui de la gestion et de l'administration des entreprises, font l'objet de moins de demandes en 2010 qu'en 2005. Neuf fois sur dix, la recherche s'oriente vers

## 2 Situation plus favorable pour le retour à l'emploi en Basse-Normandie qu'en France métropolitaine

Taux de chômage et de retour à l'emploi des trois cohortes

Chômeurs inscrits en ...	Taux de retour à l'emploi à 24 mois			Taux de chômage au sens du BIT		
	Basse-Normandie en %	Haute-Normandie en %	France métropolitaine en %	Basse-Normandie en %	Haute-Normandie en %	France métropolitaine en %
2005/2006	26,6	21,0	23,6	8,4	9,5	8,7
2008/2009	21,4	17,6	20,7	7,4	8,2	7,4
2010	21,9	17,3	20,0	8,4	9,9	8,8

Sources : Pôle emploi-Dares, Fichier historique statistique, Insee, taux de chômage localisé

La région bas-normande bénéficie aussi d'un meilleur taux de retour à l'emploi que sa voisine haut-normande. La plus grande difficulté à retrouver un emploi en Haute-Normandie s'explique avant tout par un taux de chômage plus fort qu'en Basse-Normandie. La Haute-Normandie pâtit en outre de certains effets de structure socio-démographique moins propices (telle une proportion plus forte de personnes non diplômées). Les mauvaises performances du retour à l'emploi dans les zones d'emploi limitrophes à la Haute-Normandie ont également un impact négatif.

un emploi à durée indéterminée alors que plus du tiers des inscrits sont privés d'emploi à la suite de la fin d'un contrat à durée déterminée ou d'une mission d'intérimaire. En Basse-Normandie comme dans les autres régions de France, la reprise d'emploi s'effectue plus facilement dans les premiers mois de chômage. Ainsi, 14 % des demandeurs d'emploi bas-normands inscrits en 2010 occupent à nouveau un emploi six mois après leur inscription à Pôle emploi. Ils ne sont que 18 % après douze mois et 21 % après dix-huit mois.

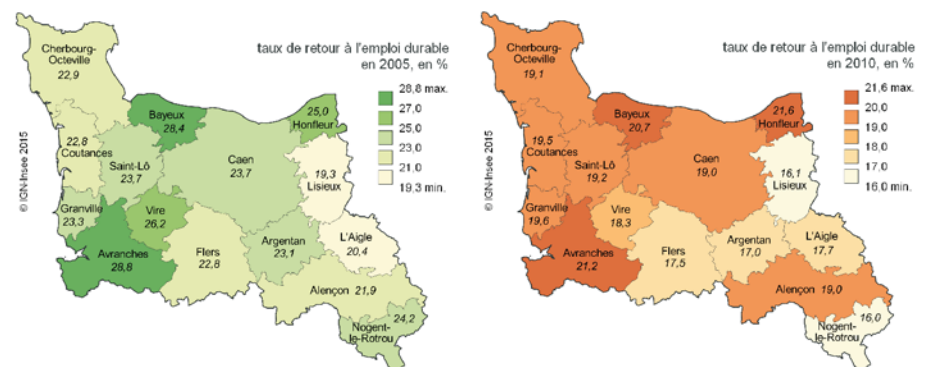
### Un retour à l'emploi plus difficile au sud d'une ligne Honfleur - Mortain

Les taux de retour à un emploi durable sont d'une grande hétérogénéité selon les territoires bas-normands. Pour les chômeurs inscrits en 2010, ils varient de 16 % à 22 % en moyenne selon les zones d'emploi.

Le niveau du chômage influe sur les chances de retrouver un emploi pour ceux qui en sont privés. Ainsi, les zones d'emploi de L'Aigle, Argentan et Lisieux, qui détiennent les taux de chômage les plus élevés, offrent des taux de retour à l'emploi parmi les plus faibles en 2010. La partie bas-normande de la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou, où le taux de retour à l'emploi durable est le plus faible, constitue une exception puisque son taux de chômage est inférieur à la moyenne régionale. A l'inverse, si la part des chômeurs qui retrouvent un emploi durable est plus élevée dans les zones d'emploi d'Avranches ou de Bayeux, cela est lié à des taux de chômage inférieurs au niveau régional. Toutefois, la zone d'emploi honfleuraise présente la particularité de détenir le meilleur taux de retour à l'emploi de la région malgré un niveau de chômage voisin de la moyenne régionale.

## 3 L'impact de la crise sur le retour à l'emploi est moins marqué dans les zones d'emploi de Honfleur, l'Aigle et Alençon

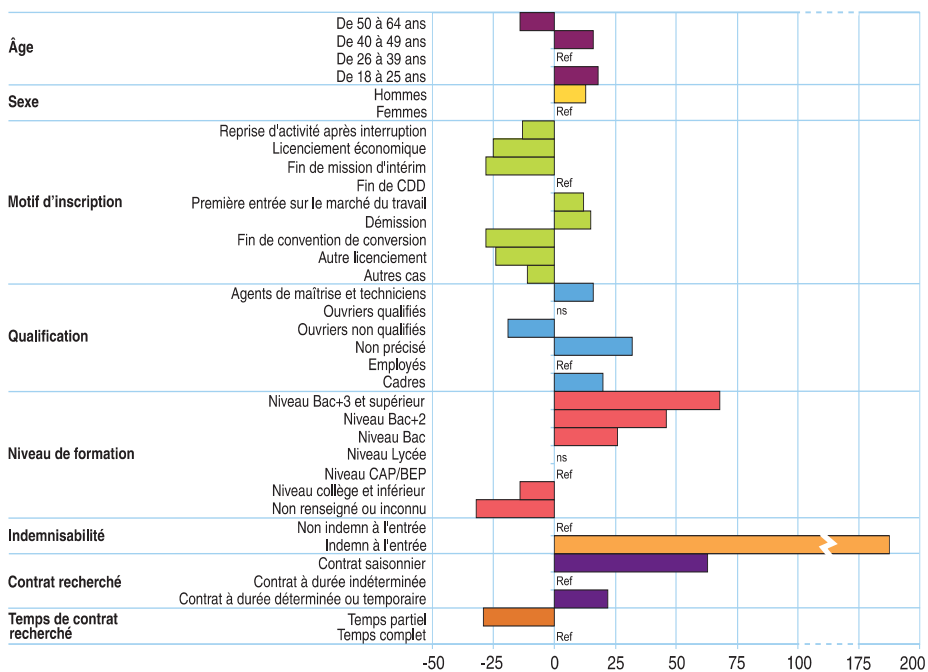
Taux de retour à l'emploi durable en 2005 et 2010 par zone d'emploi



Source : Pôle emploi-Dares, Fichier historique statistique

#### 4 Un diplôme élevé favorise particulièrement le retour à l'emploi en Basse-Normandie

Déterminants individuels du retour à l'emploi parmi les personnes inscrites à Pôle emploi en 2010



Note : la situation de référence est celle d'une femme âgée de 26 à 39 ans, demandeuse d'emploi de catégorie A en fin de CDD, employée, ayant un niveau de formation CAP/BEP, non indemnité à l'entrée, de nationalité française, célibataire, sans enfant, n'ayant jamais été inscrite à Pôle emploi, cherchant un contrat de type CDI à temps complet

Note de lecture : comparativement à l'individu de référence de "Niveau CAP/BEP", à toutes autres caractéristiques individuelles identiques, un demandeur d'emploi de niveau de formation "Bac+3 et supérieur" a 70 % de chance en plus de trouver ou retrouver un emploi.

Source : Pôle emploi-Dares, Fichier historique statistique

CDI. En effet, les demandeurs d'emploi souhaitent très majoritairement obtenir un CDI, mais les offres d'emploi avec ce genre de contrat sont, à l'inverse, minoritaires : ainsi, moins d'un quart des nouvelles offres d'emploi proposées par les entreprises Bas-Normandes à Pôle emploi en 2010 étaient en CDI contre plus de la moitié en CDD.

#### Retour à l'emploi plus rapide en Basse-Normandie pour les diplômés

La situation de la Basse-Normandie concernant les déterminants individuels du retour à l'emploi est assez similaire à celle de la France métropolitaine dans son ensemble. La région se distingue néanmoins, à la marge, sur certains aspects. Opter pour un contrat saisonnier ou un CDD dans sa recherche d'emploi est encore plus favorable en Basse-Normandie qu'en France métropolitaine pour sortir du chômage. Ce phénomène correspond bien au tissu économique de la région (tourisme, secteur automobile) et donc à l'offre d'emploi locale, affichant une proportion plus grande de CDD (54 % contre 45 % en France métropolitaine en 2010).

Le niveau de formation a également un effet accentué sur le retour à l'emploi en

#### Répartition des compétences en matière d'emploi et de formation

Les politiques d'emploi et de formation professionnelle sont des compétences réparties entre l'État et les régions mais complémentaires entre elles. Les différentes lois de décentralisation ont confié aux régions la formation des demandeurs d'emploi jeunes et adultes. La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale renforce les prérogatives des régions dans le pilotage des politiques d'orientation et d'apprentissage.

Cependant, l'État reste garant, avec notamment Pôle emploi, de la mise en œuvre des dispositifs de retour à l'emploi en direction des demandeurs (contrats aidés, mesures auprès des entreprises, accompagnement personnalisé des personnes dans leur projet ...).

En tout état de cause l'ambition des pouvoirs publics repose autour d'un triple objectif :

1. Mieux orienter les actifs dans leur parcours de recherche d'emploi et de formation tout au long de la vie
2. Augmenter la qualification des actifs pour faciliter leur retour vers un emploi durable
3. Être réactif aux mutations économiques et aux besoins des filières émergentes

Dans toutes les parties du territoire bas-normand, les chances d'occuper un emploi deux ans après s'être inscrit à Pôle emploi sont plus faibles en 2010 qu'en 2005. Cependant, entre 2005 et 2010, le taux de retour à l'emploi n'a pas évolué dans les mêmes proportions dans les différentes zones d'emploi. Le choc représenté par la crise économique de 2008/2009 a été particulièrement rude pour les zones d'emploi de Vire, Bayeux, Avranches et Argentan. Sur ces territoires, entre les inscrits de la période 2005/2006 et ceux de 2010, le recul du taux de retour à l'emploi s'échelonne entre 6 et 8 points. En revanche dans les zones d'emploi de L'Aigle, Alençon, Coutances, Lisieux ou Honfleur, l'impact de la crise est moins marqué puisque le recul des taux de retour à l'emploi avoisine les 3 points. Si, dans la plupart des zones d'emploi, le taux de retour à l'emploi durable a été au plus bas pour les chômeurs inscrits en 2008/2009, pour les zones de Bayeux, Lisieux, Saint-Lô et Nogent-le-Rotrou, la situation a continué de se dégrader pour les chômeurs inscrits en 2010.

#### Des déterminants du retour à l'emploi identiques en Basse-Normandie et en France métropolitaine

La probabilité de retour à l'emploi dans les deux ans dépend des caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi et des demandes qu'ils formulent. Ainsi, en Basse-Normandie comme ailleurs, le fait d'être une femme, d'être âgé de 50 à 64 ans, ou d'avoir un niveau de formation ou une qualification faible, augmente la durée passée au chômage avant un retour à l'emploi.

De même, la durée passée au chômage renforce les difficultés à en sortir. Avoir été inscrit sur les listes de Pôle emploi au cours des deux années précédentes influe négativement sur la probabilité d'une reprise d'emploi, et ce d'autant plus que la durée d'inscription a été longue. A l'inverse, un demandeur d'emploi, s'il est indemnisable à l'entrée sur les listes de Pôle emploi, augmente très fortement ses chances de retrouver un emploi par rapport à un demandeur non indemnisable.

Par ailleurs, solliciter un emploi à temps complet apparaît plus favorable que demander un temps partiel, même dans les cas où cette demande ne correspond pas réellement à l'offre d'emploi. En effet, en 2010, il y avait relativement moins d'emplois à temps complet offerts que demandés, ce qui a amené des demandeurs d'emploi à accepter des temps partiels subis. Enfin, rechercher un contrat saisonnier ou même à durée déterminée ou temporaire permet un retour à l'emploi plus rapide que de rechercher un

Basse-Normandie : les bacheliers et ceux ayant poursuivi leurs études au delà du baccalauréat retrouvent un emploi plus rapidement en Basse-Normandie que dans l'hexagone, pour le même niveau d'études. En revanche, il sera plus long d'y trouver un emploi après une démission ou lors d'une première entrée sur le marché du travail, alors que ce type d'inscription se fait dans les mêmes proportions en Basse-Normandie que sur l'ensemble de la France métropolitaine.

### Des atouts divers selon les zones d'emploi

Des facteurs locaux peuvent expliquer les différences de taux de retour à l'emploi selon les territoires. Ainsi, la concentration au même endroit de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, comme dans la zone d'emploi d'Alençon, ou de non-diplômés, comme dans celle de Vire, contribue négativement au taux de retour à l'emploi dans ces lieux.

La spécialisation sectorielle de certaines zones favorise la reprise d'emploi, comme Honfleur, tournée vers le tourisme, ou Coutances, qui a développé l'industrie agroalimentaire. C'est également le cas en 2010 dans les zones d'emploi de L'Aigle, Vire ou Flers, dont les secteurs de spécialisation (la métallurgie ou l'automobile) ont connu un regain d'activité. Pour autant, les taux de retour à l'emploi de ces trois zones restent relativement faibles comparativement au reste de la région.

Enfin, le dynamisme et les caractéristiques du marché du travail ne sont évidemment pas neutres. Un taux de chômage plus faible, comme à Avranches, mais également une offre de temps partiel abondante et la propension des demandeurs d'emploi à y répondre (caractérisées par une part plus élevée de temps partiel dans l'emploi salarié), comme à Coutances ou Granville, facilitent le retour à l'emploi dans les zones concernées. ■

## Champ de l'étude

L'étude porte sur les demandeurs d'emploi âgés de 18 à 64 ans inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C. Il s'agit de personnes tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, qu'elles aient ou non un emploi, qu'elles soient ou non indemnisées.

Afin d'évaluer un potentiel effet de la conjoncture économique sur le retour à l'emploi, trois cohortes annuelles de demandeurs d'emploi sont étudiées :

Cohorte 1 ou cohorte 2005 : personnes inscrites du 01/07/2005 au 30/06/2006

Cohorte 2 ou cohorte 2008 : personnes inscrites du 01/07/2008 au 30/06/2009

Cohorte 3 ou cohorte 2010 : personnes inscrites du 01/01/2010 au 21/12/2010

Seules sont étudiées les personnes restées inscrites pendant au moins un mois et absentes des listes de Pôle emploi (en catégorie A, B ou C) dans la période de 6 mois précédant l'inscription.

## Méthodologie

L'analyse des probabilités de reprise d'emploi menée dans cette étude vise à décrire les disparités spatiales du taux de sortie des listes de Pôle emploi pour reprise d'emploi déclarée. La méthode retenue s'inspire de Gobillon et al. (2011) et comporte deux étapes.

Dans un premier temps, on estime un modèle qui pose que la probabilité, à chaque instant, de retour à l'emploi d'une personne inscrite à Pôle emploi est proportionnelle à une probabilité de reprise d'emploi propre à sa commune de résidence. Pour tenir compte des différences sociodémographiques des inscrits entre communes, ce modèle intègre également des caractéristiques individuelles dont les effets sont supposés être identiques quelle que soit la commune considérée. Pour ces caractéristiques, le modèle capte donc leur effet moyen au niveau régional.

Dans un second temps, on étudie l'effet de variables explicatives locales (mesurées au niveau communal) sur la probabilité de retour à l'emploi propre à la commune de résidence.

## Source et définitions

Le **fichier historique statistique (FHS)** est un panel exhaustif de demandeurs d'emploi permettant de retracer précisément la succession des périodes de recherche d'emploi qu'a pu connaître un individu sur 10 ans.

Les **catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi** sont définies sur le site de la [Dares](#).

Chaque période de demande d'emploi commence à la date d'inscription à l'agence locale pour l'emploi et s'achève à la date d'annulation de la demande d'emploi. Cette annulation correspond soit à une sortie des listes, soit à un changement de catégorie (ABC, D ou E), pour laquelle un **motif d'annulation** (dit aussi motif de sortie) est renseigné parmi 19 états, regroupés sous les modalités présentées dans la figure 1.

Le **retour à l'emploi** (ou la reprise d'emploi) est, dans cette étude, défini à partir du motif de sortie de la demande d'emploi en catégories ABC, qu'il s'agisse d'une sortie des listes de Pôle emploi pour reprise d'emploi déclarée ou d'une bascule vers la catégorie E (contrat aidé et création d'entreprise). La pratique d'une activité réduite n'est pas comptabilisée dans les retours à l'emploi car les demandeurs d'emploi sont toujours inscrits sur les listes de Pôle emploi, en catégories B (78 heures ou moins d'activité déclarée dans le mois) et C (plus de 78 heures d'activité).

Le **retour à l'emploi est dit durable** lorsque la sortie des listes pour motif déclaré "reprise d'emploi" est d'au moins 6 mois (c'est-à-dire lorsqu'elle n'est pas suivie dans les 6 mois d'une réinscription à Pôle emploi), à l'exception des sorties vers un contrat aidé non marchand. Les autres sorties pour reprise d'emploi sont considérées comme un **retour à l'emploi non durable**.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Insee Basse-Normandie  
5 rue Claude Bloch  
BP 95137  
14024 CAEN cedex  
Tél. : 02 31 45 73 33

Directeur de la publication :  
Daniel BRONDEL  
Rédacteur en chef :  
Kévin DE BIASI  
Attaché de presse :  
Philippe LEMARCHAND  
02 31 15 11 14

ISSN 2416-8866  
© Insee 2015

## Pour en savoir plus

- "Sortir du chômage vers l'emploi : des chances inégales suivant le profil individuel et le territoire", *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais*, n°21, octobre 2015
- "Les déterminants individuels du retour durable à l'emploi. Des opportunités pour les jeunes qualifiés en Haute-Normandie", *Aval Haute-Normandie*, n°117, juillet 2012
- "Les déterminants territoriaux du retour durable à l'emploi. Des territoires en difficulté malgré les atouts des structures productives", *Aval Haute-Normandie*, n°118, juillet 2012

